

## L'avenir est à l'ambulatoire



Photo: mäd

L'Aide et soins à domicile ne rime pas avec la prise en charge de personnes âgées uniquement. Au contraire, elle soutient les personnes de tous les âges lorsque celles-ci en ont besoin. C'est le maillon fort du système de soins intégrés.

Face à la demande qui ne cesse d'augmenter, elle apporte des solutions convaincantes. Mais il est problématique que les soins et l'aide à domicile soient classés et financés différemment alors qu'il est souvent difficile de les distinguer. Ainsi, les prestations d'accompagnement ne sont pas financées par la LAMal mais la ligne qui les sépare des soins n'est pas claire. Souvent, les soins ne suffisent pas pour qu'une personne soit bien soignée à domicile. Tous les jours, nos organisations font l'expérience des limites de la LAMal. Il ne faut pas seulement financer les soins, mais aussi les prestations d'accompagnement. Les personnes vieillissantes, en particulier, ont besoin de soins et d'un soutien approprié afin de garder leur autonomie et pouvoir vieillir chez elles dans la dignité.

Il est regrettable que de plus en plus de communes et de cantons réduisent le cofinancement des prestations d'économie ménagère. C'est une erreur, car l'aide à domicile est une prestation importante d'accompagnement et de prévention.

Voici un aspect fondamental de la prévention: avoir un contact régulier avec des professionnels qui savent reconnaître à temps les changements dans l'état de santé d'une personne et prendre les mesures nécessaires pour que la situation ne s'aggrave pas. Les personnes concernées se sentent en sécurité et leurs proches en confiance. Il est donc urgent de repenser ce qui sépare les soins et l'accompagnement.

Aide et soins à domicile Suisse s'engage auprès des politiciens pour des conditions cadres appropriées qui garantissent à tout le monde d'avoir accès à des soins et à un soutien adaptés aux besoins. Pour cela, elle s'investit aussi pour qu'il y ait assez de personnel. Lisez à ce sujet notre «Point fort» à la page 7.

Les 40 000 collaboratrices et collaborateurs dans les organisations méritent toutes et tous notre immense respect et reconnaissance pour le travail qui est accompli 365 jours sur 365, souvent 24 heures sur 24. Je leur adresse ici mes très sincères remerciements. Partout en Suisse, ils effectuent un travail professionnel, faisant preuve de fiabilité et d'empathie auprès d'un très grand nombre de personnes reconnaissantes.

Je voudrais également remercier les associations cantonales et leurs représentants, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ainsi que nos partenaires et sponsors pour leur soutien financier – des actions à différents endroits sont nécessaires pour que de bons résultats puissent voir le jour. C'est grâce à vous toutes et tous que cela se réalise.

**Thomas Heiniger,**  
Président d'Aide et soins à domicile Suisse